

Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Session extraordinaire dûment convoquée du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le lundi 30 juillet 2012 à 19H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Madame Raymonde Plamondon
Maire
Et à laquelle sont présents

Monsieur Luc Tétreault
Madame Noëlle Jodoin

Madame Martine Lavoie
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Martin Carrier

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Mario Laplante a motivé son absence.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

- 1- Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance.
- 2- Offre de service de Medial Conseil Santé Sécurité inc.
- 3- Adjudication de la soumission pour la vente du camion d'incendie usagé.
- 4- Achat et installation d'une sonde à la station de pompage.
- 5- Offre de services professionnels concernant la mesure de boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés.
- 6- Contrat d'entretien des Systèmes Bionest.
- 7- Demande à la MRC des Maskoutains concernant l'entretien d'une partie de la branche # 1 du cours d'eau Champigny et l'abaissement d'un ponceau sur le lot 3 841 797 du cadastre du Québec.
- 8- Acquisition d'appareils et offres de services pour l'opération des systèmes de traitement au chalet et au centre communautaire.
- 9- Prélèvement d'échantillons d'eau potable par monsieur Sylvain Laplante pour analyses au laboratoire.
- 10- Chemin Fournier.
- 11- Achat d'une clôture pour le réservoir pétrolier.
- 12- Période de questions.
- 13- Levée de l'assemblée.

1- Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance.

Résolution 241-07-2012

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de constater que l'avis de convocation a été signifié dans le délai prescrit par la loi. En conséquence, la séance est ouverte.

2- Offre de services de Medial Conseil Santé Sécurité inc.

Considérant que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a reçu une offre de services de la firme Médial Conseil Santé Sécurité inc. en vue d'une éventuelle participation à la FQM-Prévention-Mutuelle CSST;

Considérant qu'actuellement la Municipalité a une entente avec le Groupe AST et qu'elle est satisfaite des services reçus;

Résolution 242-07-2012

À ces causes, il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton demeure avec le Groupe AST en ce qui concerne notre participation avec la mutuelle de prévention.

3- Adjudication de la soumission pour la vente du camion incendie usagé

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a mis en vente par voie de soumission le camion incendie 565;

Considérant qu'ont soumissionné :
monsieur Jacques Demers : 852.00\$;
monsieur A. Houle : 3,201.01\$

Résolution 243-07-2012

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par madame Noëlle Jodoin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adjuger la soumission pour la vente du camion 565 à monsieur A. Houle pour la somme de 3,201.01\$.

4- Achat et installation d'une sonde à la station de pompage

Considérant que la sonde à la station de pompage Milton doit être remplacée ;

Considérant qu'Aquatech a demandé une soumission auprès de PP Deslandes pour le remplacement et l'installation de la sonde au poste de pompage ;

Résolution 244-07-2012

Il est proposé par monsieur Martin Carrier, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'entériner la soumission de PP Deslandes pour l'acquisition et l'installation de la sonde pour un montant de 1,131.91\$, taxes en sus.

5- Offre de services professionnels concernant la mesure de boues et l'évaluation des volumes cumulés dans les étangs aérés

Résolution 245-07-2012

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter cet item.

6- Contrat d'entretien des systèmes Bionest

Résolution 246-07-2012

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter cet item afin de récolter plus d'informations.

7- Demande à la MRC des Maskoutains concernant l'entretien d'une partie de la branche # 1 du cours d'eau Champigny et l'abaissement d'un ponceau sur le lot 3 841 797 du cadastre du Québec

Considérant le rapport d'inspection sur la branche # 1 du cours d'eau Champigny émis par le directeur des travaux publics en date du 8 mai 2012 ;

Considérant les diverses correspondances émises entre le gestionnaire des cours d'eau de la MRC des Maskoutains et le directeur des travaux publics ;

Considérant que les drains semblent être sous le niveau de l'eau et qu'il y a une accumulation d'eau inhabituelle dans le cours d'eau ;

Résolution 247-07-2012

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de demander à la MRC des Maskoutains d'intervenir pour le nettoyage de la branche # 1 du cours d'eau Champigny sur une longueur d'environ 60 mètres et d'abaisser le ponceau longeant la route 211 sur le lot 3 841 797 du cadastre du Québec.

8- Acquisition d'appareils et offres de services pour l'opération des systèmes de traitement d'eau potable au chalet des loisirs et au centre communautaire

Considérant que la municipalité doit se plier aux exigences environnementales concernant les traitements d'eau potable au chalet des loisirs et au centre communautaire ;

Considérant que la municipalité a reçu deux offres de services ;

Résolution 248-07-2012

Il est proposé par monsieur Luc Tétréault, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter l'offre de service # 2157 de Laforest Nova Aqua. Que Laforest Nova Aqua soit informé qu'une personne sera formée dans le but d'opérer les systèmes de traitement existants et qu'il faudra prévoir que l'item # 2 sera temporaire.

9- Prélèvement d'échantillons d'eau potable par monsieur Sylvain Laplante pour analyses au laboratoire

Considérant la demande de monsieur Sylvain Laplante pour effectuer les prélèvements et l'expédition des échantillons pour analyse au laboratoire ;

Résolution 249-07-2012

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter le taux forfaitaire demandé pour les prélèvements d'eau potable pour analyse et que le tout soit soumis sous forme de facture à tous les mois.

10- Chemin Fournier

Considérant que la Ville d'Acton Vale a expédié une facture # 2012-000089 au montant de 3,580.10\$ pour des travaux d'été effectués dans le chemin Fournier, section Saint-Valérien-de-Milton ;

Considérant que ces travaux ont effectivement été faits ;

Considérant la résolution 325-11-2011 expédiée le 29 novembre 2011 concernant l'entretien d'été de cette section du chemin Fournier ;

Considérant que la Ville d'Acton Vale, de par son courriel du 20 octobre 2011, affirmait qu'elle effectuerait seulement le déneigement ;

Considérant que la Ville d'Acton Vale nous informe qu'aucune facturation pour le service de déneigement et pour le fauchage n'a été émise pour couvrir ces services ;

Résolution 250-07-2012

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Martin Carrier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de payer à la Ville d'Acton Vale la facture 2012-000089 au montant de 3,580.10\$.

11- Achat d'une clôture pour le réservoir pétrolier

Considérant que la Municipalité a acheté un réservoir pétrolier pour alimenter sa flotte de véhicules ;

Considérant qu'il faut protéger l'accès au réservoir ;

Considérant que la compagnie Clôtures et Patios d'aujourd'hui soumet une proposition pour la vente et l'installation d'une clôture autour du réservoir ;

Résolution 251-07-2012

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Martine Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter la soumission présentée par Clôtures et Patios d'aujourd'hui au montant de 1,060.88\$, taxes incluses.

12- Période de questions

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

13- Levée de l'assemblée

Résolution 253-07-2012

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par monsieur Serge Ménard résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 21H15

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Raymonde Plamondon, maire ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.